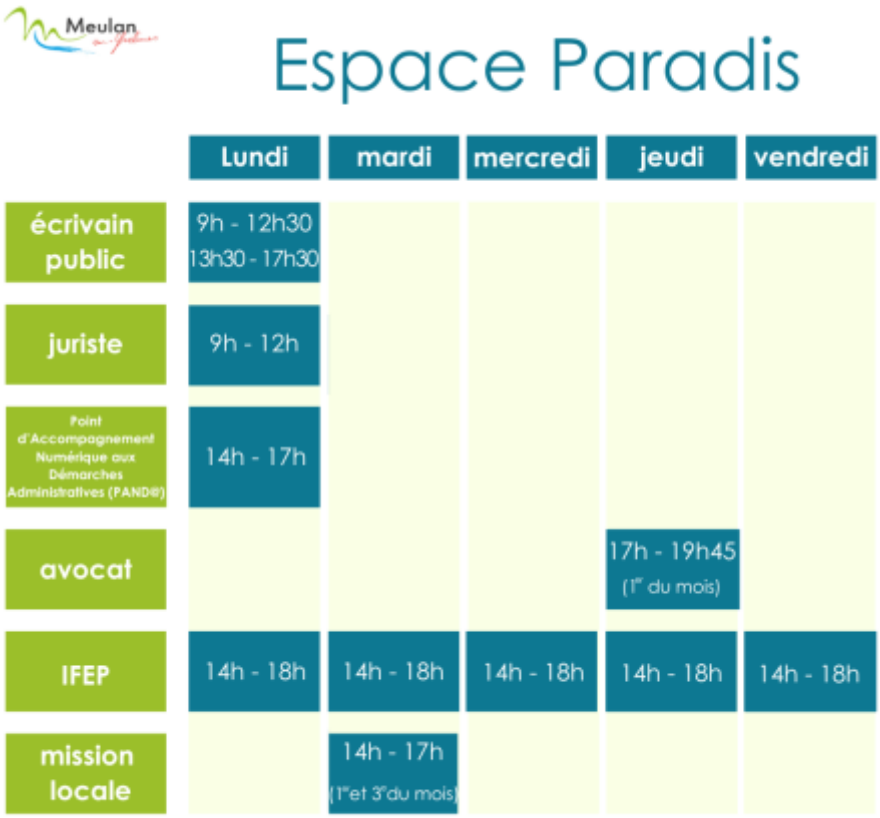
Espace Paradis

L’Espace Paradis est un local municipal qui accueille des permanences afin de faciliter les différentes démarches administratives des Meulanais.

Toutes ces permanences sont non-payantes.



• Permanences élus : Un samedi par mois, de 10h à 12h, vous aurez l'opportunité de rencontrer directement vos élus lors de ces séances d'échanges. L'Espace Paradis se transforme en un lieu d'accueil chaleureux où les élus seront à votre disposition pour recueillir vos questions, remarques, suggestions. C'est une occasion unique de participer activement à la vie de votre communauté et de contribuer à son développement, mais aussi d’expliquer vos difficultés. Les prochaines permanences auront lieu le 17 janvier, 14 février 2026

Uniquement sur rendez-vous (au 01 30 90 41 41)

• Écrivain public : Professionnel qui aide à la rédaction des courriers et des démarches administratives.

• Juriste / Avocat : Spécialiste du droit, il apporte des conseils sur des formalités juridiques. **(réservé aux Meulanais)**

Sans rendez-vous

• Mission locale : Les missions locales ont été créées pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Leurs domaines d'intervention sont variés : emploi, formation, logement, santé, mobilité, et loisirs entre autres.

• IFEP : Éducateurs spécialisés qui vont à la rencontre des jeunes des quartiers et mettent en place des actions ciblées de prévention spécialisée.

Contact

Mairie

01 30 90 41 41

accueil@ville-meulan.fr